

Circuit C

8 H 45 Première boucle :

Mansle / Luxé / Villognon / Cellettes / Mansle..... 16 km

9 H 30 Deuxième boucle :

Mansle / Monpape / Fontclaireau / Puychenin / Bayers / Chenon / Poursac / St Georges 18 km / Nanteuil / Aizecq / Verteuil / Salles de Villefagnan / Salles Moussac / Charmé 46 km / Ligné / Luxé / Châteaurenaud / St Groux / Mansle62 km

TOTAL :78 km

Circuit D

8 H 45 Première boucle :

Mansle / Luxé / Villognon / Cellettes / Mansle..... 16 km

9 H 30 Deuxième boucle :

Mansle / « Nouvelle route » / Ravaud / Vadalle / Bouffanais / Anais / Le Breuil d'Anais / Cherves de Jauldes / La Jauvigère / Route de Champniers aux Frauds, à droite direction Champniers / La Prévôtterie / Les cloux / Champniers / Argence / Route de Montignac à Balzac / Laprade / Fossejoint / Nitrat / St Amant de Boixe / Mansle 55 km

TOTAL : 71 km

Circuit E

8 H 45 Première boucle :

Mansle / Luxé / Villognon / Cellettes / Mansle..... 16 km

9 H 30 Deuxième boucle : Circuit Conseil Général jusqu'à Couture : *Mansle / St Groux / Châteaurenaud / Fontenille / Les deffens / Pont sur la N10 / Bayers / Chenon / pont de fer / Chenommet / Lézier / Couture / Valence, à gauche vers La Tâche / Artenac / Ste Colombe / Coulgens / Ravaud / « Nouvelle route » / Mansle55 km*

TOTAL : 71 km

Circuits de l'hiver 2020 / 2021

Après une saison bien remplie, voici le temps du repos et des sorties hivernales. Profitons de ces circuits pour « récupérer », nous retrouver, intégrer au groupe les nouveaux ou les moins entraînés.

Du mois d'octobre à la mi-décembre, la priorité c'est la récupération.

Deux groupes seront constitués si nécessaire dans le second circuit. En effet :

* Les cyclotouristes et les coureurs ne préparent pas leur saison de la même façon.

* **On ne peut dépasser 20 cyclistes en peloton** (hors compétition).

Quelques conseils pour rouler seul ou en groupe :

Vérifiez l'état du vélo (pneus, freins, bouchons de guidon notamment)

Pensez à emporter : nécessaire de réparation (dans une housse sur le vélo), un peu de monnaie, papiers (nom, prénom, adresse, allergies éventuelles, groupe sanguin, n° de tel d'une personne à contacter en cas de problème) à protéger ou à plastifier, téléphone portable dans son étui.

En groupe, restons prudents, remettons-nous toujours en file quand un véhicule sollicite le passage.

Respectons le code de la route pour la sécurité de tous.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, le gilet fluo est obligatoire, à disposition, hors agglomération la nuit ou le jour lorsque la visibilité est réduite.

Attention ! Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les activités cyclistes *UFOLEP* ou *FFC*.

Rendez-vous près du local du club, Mairie de Mansle.

Ces 5 circuits seront effectués à tour de rôle, semaine après semaine, suivant ce calendrier :

Si les prévisions de la météo sont trop mauvaises pour le dimanche (pluie ou gel), rendez-vous le samedi à 14 h, Mairie de Mansle.

Dimanche 4 Octobre 2020 : A
Dimanche 11 Octobre 2020 : B
Dimanche 18 octobre 2020 : C
Dimanche 25 octobre 2020 : D

Dimanche 01 Novembre 2020 : E
Dimanche 08 Novembre 2020 : A

Samedi 14 novembre 2020 16 h 00 : essai et commande maillots
18 h 00 : AG du Guidon Manslois

Dimanche 15 Novembre 2020 : B
Dimanche 22 novembre 2020 : C
Dimanche 29 Novembre 2020 : D

Dimanche 6 Décembre 2020 : E
Dimanche 13 Décembre 2017 : A
Dimanche 20 Décembre 2017 : B
Dimanche 27 Décembre 2017 : C

Dimanche 3 Janvier 2021 : D
Dimanche 10 Janvier 2021 : E
Dimanche 17 Janvier 2021 : A
Dimanche 24 Janvier 2021 : B
Dimanche 31 Janvier 2021 : C

Dimanche 7 Février 2021 : D
Dimanche 14 Février 2021 : E
Dimanche 21 Février 2021 : A
Dimanche 28 Février 2021 : B

Dimanche 7 Mars 2021 : C
Dimanche 14 Mars 2021 : D

Depuis octobre 2008, le gilet fluo est obligatoire hors agglomération la nuit ou le jour lorsque la visibilité est réduite.

Circuit A

8 H 45 Première boucle :

Mansle / Luxé / Villognon / Cellettes / Mansle..... 16 km

9 H 30 Deuxième boucle :

Mansle / Cellettes / Villognon / Xambes / La Fichère / St Amant de Boixe (collège) / Nitrat / Fenêtre / Anais 27 km / Churet / La Chignolle / Aérodrome de Champniers / Brie / Jauldes / Coulgens / Ravaud / « Nouvelle route » / Mansle59 km

TOTAL : 75 km

Circuit B

8 H 45 Première boucle :

Mansle / Luxé / Villognon / Cellettes / Mansle..... 16 km

9 H 30 Deuxième boucle :

Mansle / St Amant de Boixe / Montignac / Basse / St Genis de Hiersac / St Amant de Nouère / avant Echallat à droite direction St Cybardeaux / Les Bouchauds / Genac / La Touche de Genac / Le Fouilloux / Coulonges, Vervant / Mansle57 km

TOTAL : 73 km

Attention ! Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les activités cyclistes UFOLEP ou FFC.